



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4984

Approbation d'une convention de don d'objets archéologiques issus des fouilles de la place Abbé Larue et de la Place Ampère entre la Ville de Lyon / Service archéologique et la Métropole de Lyon / Lugdunum Musée et théâtres romains

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAIN (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2019/4984 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE DON D'OBJETS ARCHEOLOGIQUES ISSUS DES FOUILLES DE LA PLACE ABBE LARUE ET DE LA PLACE AMPERE ENTRE LA VILLE DE LYON / SERVICE ARCHEOLOGIQUE ET LA METROPOLE DE LYON / LUGDUNUM MUSEE ET THEATRES ROMAINS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Des fouilles préventives ont été menées en 2014 par le service archéologique de la Ville de Lyon sur la bordure méridionale de la colline de Fourvière, place Abbé Larue (Lyon 5<sup>ème</sup>) en 2014. Le service est également intervenu en 2014 place Ampère (Lyon 2<sup>ème</sup>) dans le cadre de la construction puis de l'aménagement de la ligne A du métro. Divers objets ont été découverts à ces occasions.

L'accord a été donné par délibérations n° 2014-400 en date du 22 septembre 2014 et n° 2015-1198 en date du 9 juillet 2015 pour incorporer au domaine public de la Ville ces vestiges archéologiques immobiliers dans la perspective de céder ces biens à la Métropole de Lyon.

Les objets précisément concernés par ce don sont les suivants :

- Deux décors d'enduits peints provenant d'une maison du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. (place Abbé Larue – Lyon 5<sup>ème</sup>).

Exceptionnels par leur ampleur et leur conservation, ces peintures offrent le grand intérêt de provenir de contextes bien connus : elles décoraient une maison installée contre le rempart colonial, environ 50 ans après sa construction, soulignant le caractère non défensif de cette enceinte de prestige, mais aussi l'extension rapide de la ville hors les murs dès le I<sup>er</sup> siècle après J.-C.

Leur intégration dans la collection de Lugdunum – Musée et théâtres romains permettra de montrer un exemple bien conservé de décor domestique précoce, tout en illustrant la dynamique urbaine de Lugdunum au début du Haut-Empire.

- Trois pavements provenant d'une maison découverte dans la presqu'île de Lyon (place Ampère – Lyon 2<sup>ème</sup>).

De nombreux vestiges d'habitations et des mosaïques ont été découverts dans la partie sud de ce quartier, entre la place Bellecour au nord et l'abbaye d'Ainay au sud, dont l'emplacement marquait l'extrémité de la presqu'île avant les travaux du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'une de ces habitations, déjà repérée au XIX<sup>e</sup> siècle, a été en partie mise au jour place Ampère, au cours de deux opérations archéologiques successives en 1976 puis en 2014.

L'intégration de cet ensemble dans la collection du musée permettrait de réunir tous les pavements découverts dans cette maison et d'assurer leur conservation au sein d'une seule et même structure pérenne. L'association de ces trois pavements contemporains qui présentent des techniques différentes, illustre de façon intéressante la diversité des sols construits dans l'habitat romain du Haut-Empire.

Le don de ces éléments à Lugdunum – Musée et théâtres romains est consenti à titre gracieux.

La convention annexée au présent rapport en formalise les conditions.

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2014-400 du 22 septembre 2014 et n° 2015-1198 du 9 juillet 2015 ;

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

### **DELIBERE**

- 1- La convention de don d'objets issus des fouilles Abbé Larue et Place Ampère susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Service archéologique et la Métropole de Lyon / Lugdunum – Musée et théâtres romains, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document et tous les documents afférents à ce don.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER